

GRILLE DE LECTURE DES AJUSTEMENTS DE PROGRAMMES D' EMC AUX CYCLES 2,3 ET4

BO DU 26 JUILLET 2018



Histoire-géographie

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Votre recherche

OK

Recherche sur le mot exact

Retrouvez toute l'information sur le site education.gouv.fr



ENSEIGNER

S'INFORMER

SE FORMER

ACTUALITÉS

Accueil > Actualités > Une lecture : ajustements des programmes d'EMC (cycles 2, 3 et 4)

ACTUALITÉS

Une lecture : ajustements des programmes d'EMC (cycles 2, 3 et 4)



Le *Bulletin officiel* du 26 juillet 2018 précise les ajustements apportés au programme d'enseignement moral et civique.

À partir de la rentrée 2018, des ajustements sont apportés aux programmes scolaires afin de prendre en compte les résultats obtenus par la France lors des grandes enquêtes internationales

en matière d'éducation et de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui. Le [Bulletin officiel du 26 juillet](#) précise ainsi les ajustements apportés au programme d'enseignement moral et civique et applicables dès la rentrée de septembre sur l'ensemble des trois cycles.

A-A+



Contact



Favoris



Imprimer



Partager



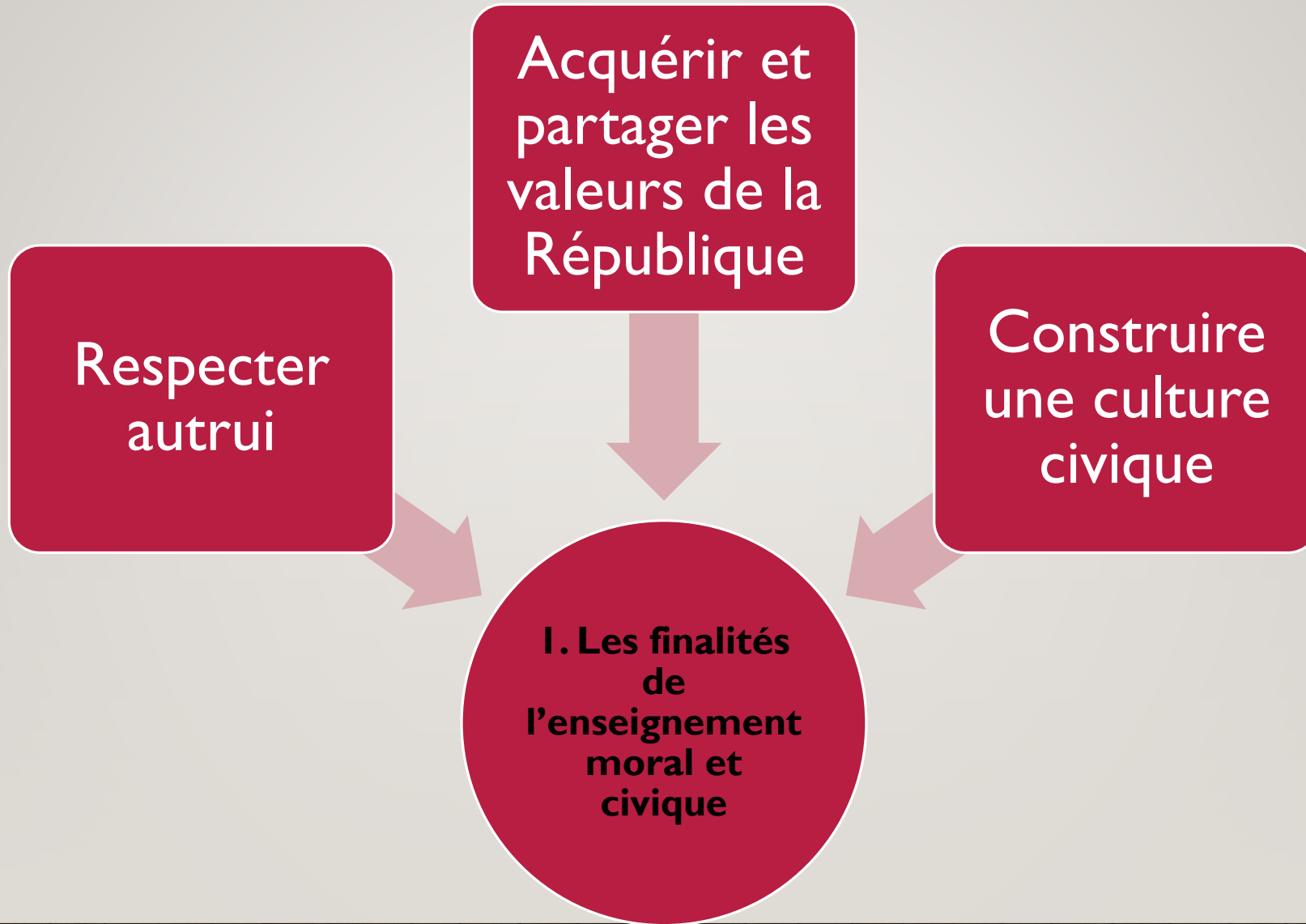
RSS

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132982

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE DE L'ÉCOLE ET DU COLLÈGE (CYCLES 2, 3 ET 4)

http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensell170_annexe_985734.pdf

Une introduction générale précise les finalités ainsi que les modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique. Pour chacune des trois finalités définies pour l'EMC (Respecter autrui ; Acquérir et partager les valeurs de la République ; Construire une culture civique) et abordées dans les trois cycles, sont précisés : les attendus de fin de cycle, les connaissances et compétences associées ainsi que les objets d'enseignement.



Respecter autrui

- La morale enseignée à l'école est une **morale civique** en lien étroit avec les **principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique**.
- L'adjectif « **moral** » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui
- Cette **morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine**, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.
- **Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions** philosophiques et religieuses, ce que permet la **laïcité**..

Acquérir et partager les valeurs de la République

- **Le Code de l'éducation** affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1).
- **Cette mission est réaffirmée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture** : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».
- **Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale**, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.
- **Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité**. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

Construire une culture civique

- **La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen** et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle **signale l'importance de la loi et du droit**, tout en étant ouverte à **l'éthique de la discussion** qui caractérise **l'espace démocratique**.
- **Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société.
- Ce faisant, elle **permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen** ».
- **Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société.**

- La culture de la règle et du droit **unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles.** Elle conduit **progressivement à une culture juridique** et suppose la connaissance de la loi.

La culture de la règle et du droit

- La culture du jugement est une **culture du discernement.** Sur le **plan éthique**, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le **plan intellectuel**, il **s'agit de développer l'esprit critique des élèves**, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

La culture du jugement

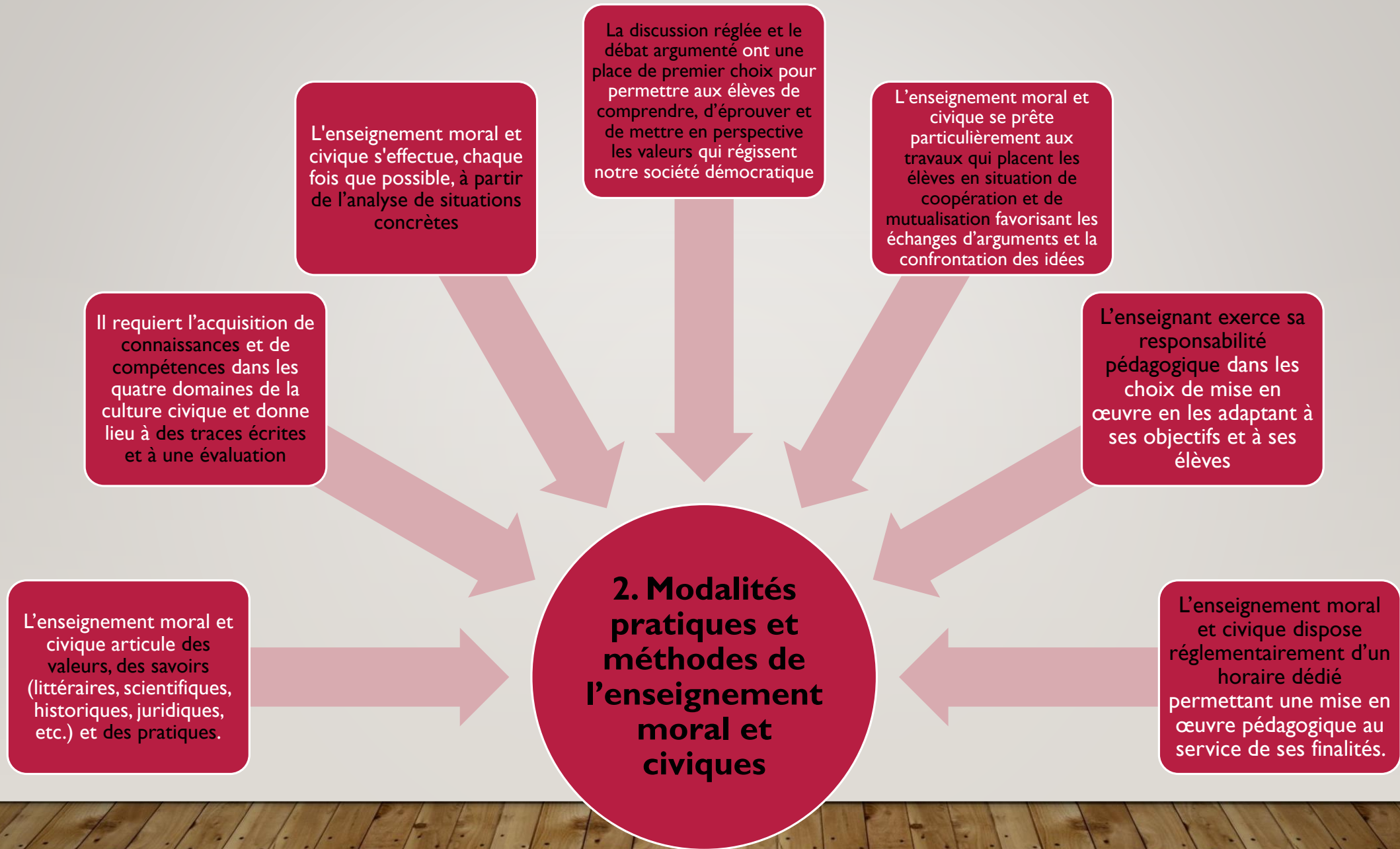
La culture civique portée par l'EMC
article 4 domaines

La culture de la sensibilité

- La culture de la sensibilité **permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent**, comme de **comprendre ce que ressentent les autres.** Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

La culture de l'engagement

- La culture de l'engagement **favorise l'action collective**, la **prise de responsabilités** et **l'initiative.** Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.



2. Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civiques

La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

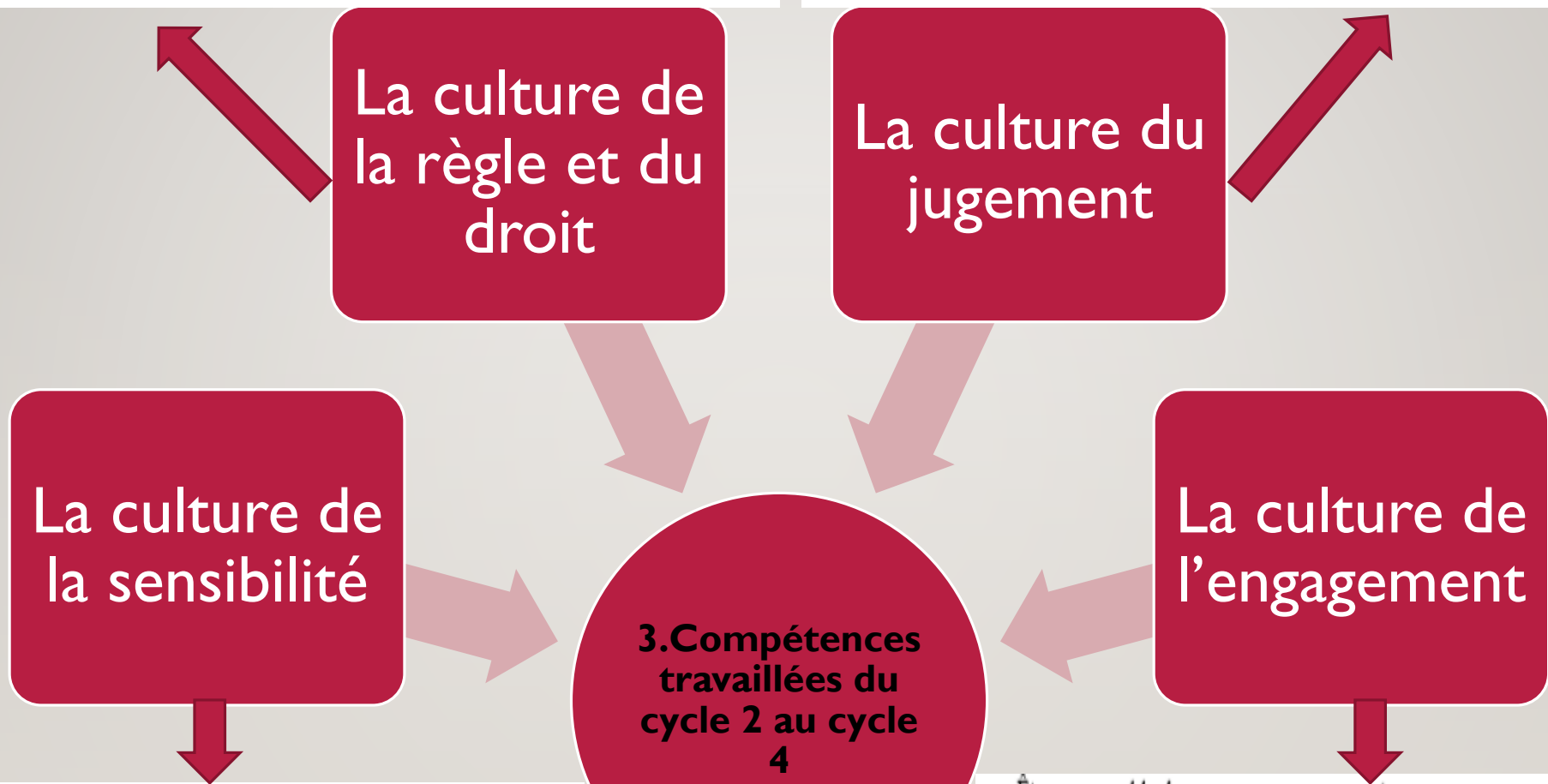
L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques.

Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

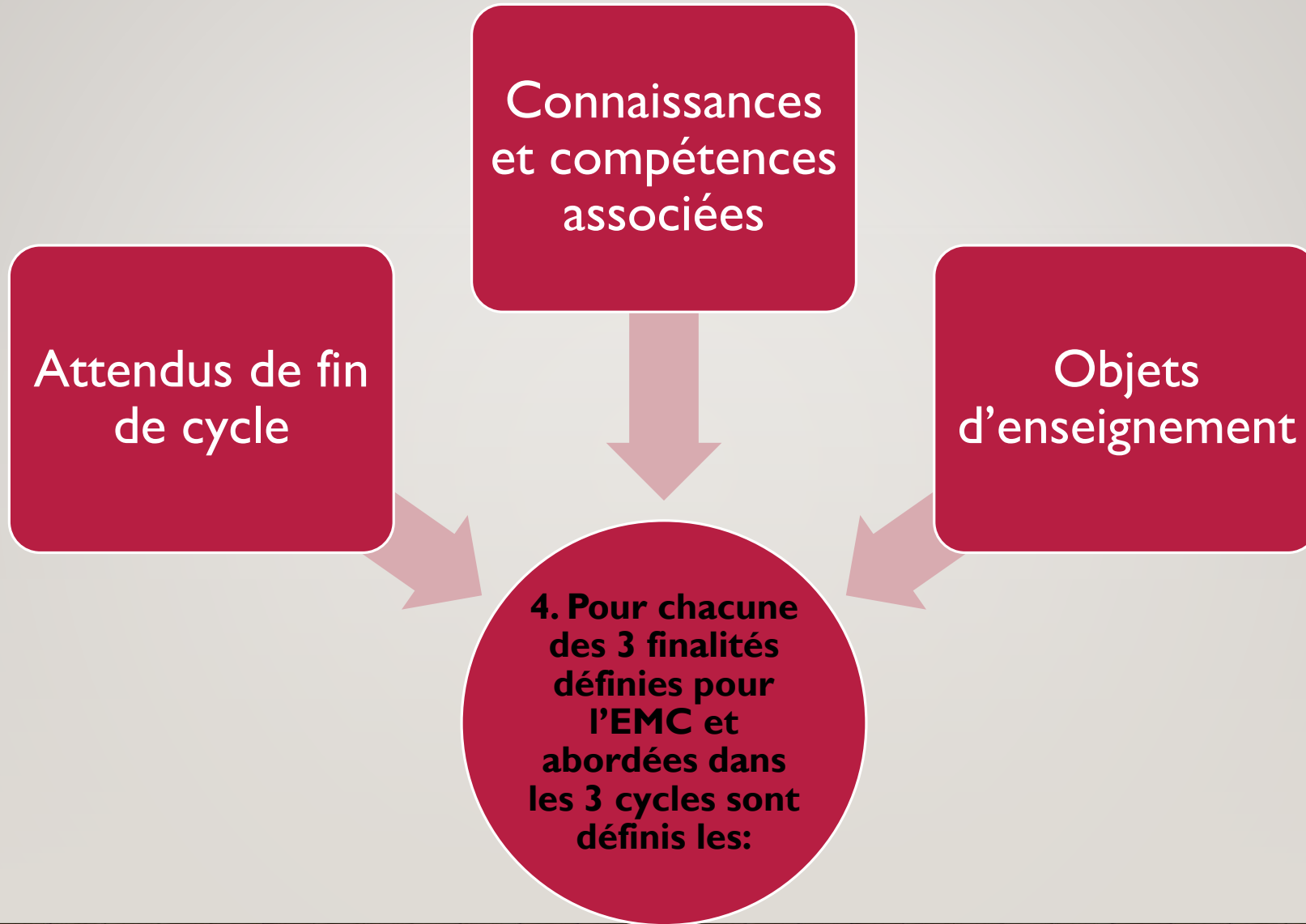
- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général



- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche





PROGRAMMES D'EMC AU CYCLE 2



Attendus de fin de cycles

Tout au long du cycle, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour lutter contre toute atteinte à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur tenue, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à prendre et à respecter des engagements moraux.

Connaissances et compétences associées

Le respect d'autrui

Identifier et partager les émotions

Objets d'enseignement

- Le respect des adultes et des pairs
- Le respect des autres dans leur diversité
- L'engagement moral : la notion de promesse
- Le soin des biens personnels et collectifs
- Le respect de sa sécurité et celle des autres
- Le secours à autrui en lien avec l'APS

- Le soin du corps de l'environnement immédiat et plus lointain
- Le soin du langage
- Initiation à la distinction des niveaux de langue
- Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée,

- Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments dans des situations d'enseignements
- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie)

Le respect d'autrui

Attendus de fin de cycle

Tout au long du cycle 2, dans la continuité du cycle 1, les élèves sont amenés à **respecter et appliquer les règles communes**. Ils doivent **connaître le règlement intérieur de l'école et les sanctions qu'il prévoit**. La **connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte d'usage du numérique**. Ils accèdent à une première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit. Une **initiation au Code de la route est engagée dès le début du cycle**. Les **valeurs, principes et symboles de la République française** sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à **une première connaissance des cadres d'une société démocratique, fondée sur les droits de l'Homme, du citoyen et de l'enfant**. Les élèves devront donc avoir abordé à la fin du cycle la **Convention internationale des droits de l'enfant** et la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**. On portera **particulièrement attention à l'égalité fille-garçon**



Connaissances et compétences associées

Respecter les règles de la vie collective

Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française

Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique



Objets d'enseignement

Les règles de vie de la classe et de l'école et les sanctions

Initiation au vocabulaire de la règle et du droit

Les droits de l'enfant

Initiation au code de la route avec l'APER

Les symboles de la République française

Les valeurs et principes

L'égalité entre filles et garçons

Le français langue de la République

Initiation aux différences entre croire et savoir

Les droits et devoirs de la personne, de l'élève, du citoyen

Le droit de vote et le suffrage universel

L'égalité de droit entre les femmes et les hommes

La convention internationale des droits de l'enfant

La commune, le maire et les conseillers municipaux

Le territoire national: le département, la région

Le président de la République, le Premier ministre, le Gouvernement

Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycles

Tout au long du cycle, l'engagement des élèves dans la classe et dans l'école **prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif**, sur **leur implication dans la vie scolaire** et leur **participation à des actions éducatives** et à des **journées mémorielles**. Les élèves **apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes**. Le développement **des aptitudes au discernement** et à la **réflexion critique** prend **appui sur l'éducation aux médias et à l'information** et **sur la discussion réglée**. Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter, notamment autour des notions de préjugé et de stéréotype.



Connaissances et compétences associées

L'engagement dans la classe et dans l'école

Développer le sens de l'intérêt général

Construire l'esprit critique



Objets d'enseignement

Réalisation d'un projet collectif
Le rôle et le fonctionnement du conseil d'élève

La notion de bien commun dans la classe et dans l'école
Initiation au développement durable

Observer, lire, identifier des informations sur des supports variés
Connaissances de quelques structures simples d'argumentation
Les règles de la discussion en groupes
Les préjugés et les stéréotypes

**Construire
une
culture
civique**

PROGRAMMES D'EMC AU CYCLE 3



Attendus de fin de cycle

Tout au long du cycle 3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. **Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire.** Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. **Ils comprennent la notion de bien commun.** Ils **adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain.** Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, **les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable**, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Connaissances et compétences associées

**Le respect
d'autrui**

Le respect d'autrui

**Identifier et exprimer les émotions et
les sentiments**

Objets d'enseignement

Le respect des autres dans leur diversité: les atteintes à la personne d'autrui

Le respect de la diversité des croyances et des convictions

Situations à aborder: racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement

L'engagement moral: la promesse, la loyauté

Le secours à autrui en lien avec l'APS

Le respect par le langage: les règles de civilité et politesse

Le respect du corps de l'environnement immédiat et plus lointain

Le respect des biens personnels et collectifs

Le respect de sa sécurité et de celle des autres par la conformité aux règles de prudence

L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique

La notion de bien commun dans la classe l'école et, l'établissement et la société

Identifier points d'accords et de désaccords dans le cadre de chaque discussion réglée

La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans
différentes œuvres

Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés

Les règles de la communication

Le vocabulaire des sentiments et des émotions

Attendus de fin de cycle

Tout au long du cycle 3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école, des établissements et les sanctions qui sont appliquées. Cette **connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique.** Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets. Une initiation au Code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2. Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une **connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la Ve République et de l'Union européenne.** On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées

Comprendre que la vie collective impose le respect de règles

Connaître les valeurs, les principes et symboles de la République française de l'Union européenne et des sociétés démocratiques

Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique

Objets d'enseignement

La notion de collectivité (classe, école ou établissement, commune...)

Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, la charte numérique, le sens des sanctions

Les droits de l'enfant (la Convention internationale des droits de l'enfant)

Les codes (initiation au code de la route en lien avec l'attestation de première éducation à la route 5APER), Code civil Code pénal

Les valeurs et symboles de la République française et de l'UE
La devise de la République, l'hymne national, le drapeau, la fête nationale

Les valeurs et principes
Les libertés fondamentales

L'égalité des droits et la notion de discrimination

Le droit à l'éducation

L'égalité entre les filles et les garçons

La fraternité dans la devise républicaine comme idéal de cohésion sociale

La solidarité individuelle et collective Le rôle de l'impôt de l'Etat et des associations dans la solidarité
La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la charte de la laïcité à l'école

La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948

La Convention européenne des droits de l'homme

La convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes

La Convention internationale des droits de l'enfant

Les institutions à travers leur texte fondateur et leur histoire

Le vocabulaire des institutions

La notion de citoyenneté nationale et européenne

La citoyenneté municipale: comprendre les différents domaines d'actions de la commune

Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe

Le vote et la notion de représentation dans la classe et dans l'établissement

Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

Tout au long du cycle 3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école ou dans l'établissement prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves. Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (Émi) et sur la discussion réglée.

Construire une culture civique

Connaissances et compétences associées

Comprendre et expérimenter
l'engagement dans la classe, dans
l'école, dans l'école, dans
l'établissement

Comprendre le sens de l'intérêt
général

Exercer son jugement, construire
l'esprit critique

Objets d'enseignement

L'engagement moral, la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité)
Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions dans les instances de l'école, de l'établissement

Les valeurs personnelles et collectives
Le sens républicain de la nation
La Nation et l'intérêt général comme distinct de la somme des intérêts particuliers

Observer lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés et s'interroger sur la confiance à accorder à des sources variées
Le jugement critique: traitement de l'information et éducation aux médias

La participation démocratique
Le vote

La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (catastrophes naturelles, risques intergénérationnels)

Les règles de la discussion en groupes
La justification d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation

Les acteurs locaux et la citoyenneté
Savoir travailler en respectant les règles de la coopération

La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement de la santé

Approche de l'argumentation
La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles
Réflexions à partir de situations fictionnelles: identification des valeurs en tension et discussions réglées sur les choix

PROGRAMMES D'EMC AU CYCLE 4



Attendus de fin de cycle

Au cycle 4, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

Connaissances et compétences associées

Construire le respect de soi

Le respect d'autrui

La morale et l'éthique

Le rôle de la loi dans une société

Le respect d'autrui

Objets d'enseignement

La notion de respect	Considérer autrui comme égal à soi en dignité	Exprimer des sentiments moraux à partir de	La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi,
La prise de décision individuelle face ou dans un groupe par la question des addictions, de la mise en danger	Définir la notion de tolérance	questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres	Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement
L'identité personnelle, l'identité légale en incluant l'identité numérique	Les différentes formes de discrimination	L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger	De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption
La responsabilité individuelle et la responsabilité légale	Le harcèlement en situation scolaire, sur internet et les réseaux sociaux	Prise de décision du juge, du médecin	Le respect du droit de propriété
	La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits		La protection contre les risques sociaux
	Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses		Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice.
	Réfléchir sur des situations de mise en tension des valeurs dans un rapport de soi et les autres		Droit national et droit international, les traités internationaux

Attendus de fin de cycle

Au cycle 4, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen

Connaissances et compétences associées

Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne

Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques

Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

Objets d'enseignement

La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles
Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue Française
Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai
Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse
Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté
L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon
Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens
Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004

Les différentes déclarations des Droits de l'homme
Le statut juridique de l'enfant
Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression
Aborder les enjeux de la liberté de la presse.
Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen

L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions
S'appuyer sur l'étude des institutions de la Ve République
Identification des formes et de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique
La prise de décision et le respect de la règle Majoritaire
La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative
Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité
Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration
Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité
Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction
Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État
Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité
La francophonie
Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée - la Libération – les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier

Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

Au cycle 4, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité lié à l'engagement dans une société démocratique.

Connaissances et compétences associées

Le vote, un droit fondamental en démocratie

L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie

La Défense et la sécurité

L'engagement ou les engagements

Construire une culture civique

Objets d'enseignement

-La conquête progressive du droit de vote

-Les droits et devoirs des citoyens

-À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les

élections locales. La question de l'abstention

-La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale

-Le scrutin majoritaire, proportionnel, de Liste,,

-Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie

-La question de la transparence démocratique

-Problèmes de la paix et de la guerre dans le

monde et causes des conflits
-Les engagements européens et internationaux de la France

-La dissuasion

-La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs

-La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée - jeunesse

-Les formes d'engagement : politique, social, associatif. Penser l'engagement comme acte individuel et collectif

-Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs

-Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique

-Les lanceurs d'alerte

-L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde

-L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes

L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et

l'aide au développement